26me Année N° 6200 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Mercredi 28 Décembre 1881

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c
Réclames : » . . . 30 c
Faits divers : » . . . 50 c
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Très prochainement le Journal sera imprimé en caractères neufs.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A ARMENTIERES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureau de l'*Agence Havas*, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 27 DECEMBRE

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	26 DÉC	27 DÉC
3 0/0	84 60	84 10
3 0/0 amortissable	85 05	85 20
Amortissable nouveau	84 55	84 60
4 1/2 0/0	112 50	112 00
Emprunts 5 0/0	113 75	113 90

Dépêche communiquée par MM. Noulez, Cannissié et Cie

	26 DÉC.	27 DÉC.
3 0/0	83 85	83 90
3 0/0 amortissable	85 00	84 95
3 0/0 amortissable nouv.	84 75	84 72
5 0/0	113 75	114 00
Banque de France	5590 00	5800 00
Banque d'Escompte	875 00	870 00
» Hypothécaire	690 00	662 00
» de Paris	1290 00	1300 00
Foncier Algérien	600 00	600 00
Foncier de France	1750 00	1765 00
Mobilier	660 00	732 00
Générale	820 00	820 00
Union	2795 00	2800 00
Suez	3160 00	3265 00
Unifiée	350 00	351 00
Italien	90 15	90 15
Russe 1877	00 00	00 00
Landerbank	1155 00	1170 00
Banque ottomane	832 00	835 00
Chemins espagnols	846 00	848 00
Chemins autrichiens	705 00	708 00
Lombards	306 00	310 00
Nord d'Espagne	685 00	685 00
Saragosse	562 00	561 00
Panama	583 00	598 00

Dépêche communiquée par la Succursale du Crédit Général Français, 4, rue Nain.

Cours de clôture	*Comptant* — 26 DÉC	27 DÉC.
Banque de France	5790 00	5562 00
Foncier	1760 00	1760 00
Crédit Général Français	792 00	795 00
Ce Fon. de France et d'Alg.	540 00	530 00
Mobilier Espagnol	850 00	848 00
Banque Ottomane	835 00	837 00
Est	770 00	770 00
Midi	1327 00	1312 00
Lyon	1720 00	1715 00
Nord	2200 00	2200 00
Orléans	1330 00	1320 00
Ouest	835 00	835 00
Gaz Parisien	1560 00	1560 00
Ce Gén. Transatlantique	595 00	590 00
Suez	3270 00	3160 00
Omnibus	1760 00	1795 00
Panama	592 00	575 00
Florin or 4 0/0	80 25	80 25
Hongrois 6 0/0	104 00	104 10
Egypte 6 0/0	352 50	350 00
Italien 5 0/0	90 00	00 00
5 0/0 Russe 77	92 80	92 80
Turc	13 60	13 55

DEPECHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Hâvre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 27 décembre.

Ventes 1.200 b. Marché soutenu.

Liverpool, 27 décembre.

Ventes 8,000 b. Marché inchangé.

New-York, 27 décembre.

New-York, 12 /.
Recettes 32,000 b.
New-Orléans low middling 84 1/2
Savannah » » 83 /.

Bulletin du jour

Chaque année, au retour des fêtes de Noël, le pape reçoit en solennel appareil, les hommages et les vœux du Sacré-Collége. Cette réception, qui a eu lieu avant hier au Vatican, a été marquée par une allocution exceptionnelle, si on la rapproche de tous les bruits qui courent depuis quelque temps. Léon XIII, en affirmant de nouveau que la sécurité du Saint-Siège était sérieusement menacée et qu'elle ne pouvait être sauvegardée que par le rétablissement du pouvoir temporel, a déclaré vouloir consulter les évêques présents à Rome sur l'état actuel des choses et sur les moyens d'y porter remède. Ces paroles peuvent être considérées comme un indice grave des résolutions qui se préparent. Faut-il en conclure que le Saint-Père compte sur l'appui de certaines grandes puissances — on sait qu'il s'agit, en effet, depuis quelque temps, de l'Allemagne et même de l'Angleterre — pour régler de nouveau les rapports du gouvernement pontifical avec le gouvernement italien ?

Faut-il prévoir que, s'il ne parvient pas à obtenir de nouvelles garanties, il se décidera à quitter Rome et à aller chercher un refuge à l'étranger, fût-ce chez une puissance protestante? Nous ne sommes pas en mesure de résoudre ces questions ; mais il est clair qu'il s'agite en ce moment, au Vatican, pour l'avenir du Saint Siège, quelque chose d'important, à quoi l'Allemagne et l'Angleterre ne semblent pas étrangères. Cette intervention paraîtra très-probable, si l'on se rapporte à ce que nous avons dit, et si l'on se souvient du langage des feuilles officieuses allemandes, toutes favorables au rétablissement de la puissance temporelle de la papauté.

Le général Logerot continue son mouvement de Gabès vers l'extrême sud tunisien. Il parcourt en ce moment, avec ses troupes, ces régions entièrement inexplorées avant lui par les Européens qui avoisinent immédiatement la frontière de la Tripolitaine. Cette nouvelle expédition n'aura pes peu contribué à habituer nos jeunes troupes aux fatigues pénibles de la guerre d'embuscade. Ce sera le seul service que cette pointe vers le sud aura pu nous rendre, Il paraît trop probable, en effet, que les quelques tribus qui garnissent ces territoires éloignés des centres de la régence ne feront leur soumission lors du passage des corps d'armée que pour se soulever de nouveau quelques jours après le départ des colonnes.

La proximité de la frontière tripolitaine et du Sahara fournira toujours à l'insurrection les moyens de se perpétuer dans ces parages. L'important, au bout du compte, est de l'y tenir localisée.

LA QUESTION ROMAINE

La presse de Rome s'est fort émue des articles de la *Post*, de Berlin, au sujet de la Papauté. Nous trouvons dans son langage toute la forfanterie habituelle des Italiens.

L'*Opinione* déclare fièrement que l'Italie et son roi s'enseveliront sous les ruines du royaume plutôt que d'abandonner un pouce du territoire de Rome !

Nous connaissons ces phrases de bravache dont sont fort prodigues les Italiens quand ils n'ont rien à craindre. Mais nous savons aussi qu'une fois battus ils deviennent très humbles et très soumis. Après Custozza et Lissa, où ils avaient reçu deux mémorables leçons, ils ont opéré leur retraite sans penser à « s'ensevelir sous aucunes ruines. »

Dix-sept ans auparavant, après la déroute de Novare, c'était déjà la même chose.

Il ne faut donc pas s'arrêter aux menaces belliqueuses de l'*Opinione*, qui ne sont qu'une mise en scène.

Mais à côté nous trouvons certaines considérations qui ne sont pas dénuées d'intérêt. Ainsi l'*Opinione*, qui sent fort bien l'effet que produirait le départ du Pape, s'efforce de démontrer à Léon XIII qu'il commettrait une faute grave en quittant Rome.

Faisant ensuite la part du gouvernement, cette feuille lui reproche vivement les faits du mois de juillet dernier et les démonstrations de sympathie qu'il a tolérées en faveur des insulteurs du convoi funèbre de Pie IX. « Cette perpétuelle » inconséquence, dit-elle, dans la » conduite du gouvernement, nous » effraye et nous fait redouter que » la question romaine n'éclate comme un coup de foudre, ainsi que » cela a été le cas pour la question » tunisienne. »

Voilà donc un journal officieux italien qui parle de l'ouverture prochaine de la question romaine, comme on en parlait en 1860, et qui entrevoit même une intervention étrangère; et qui accuse son propre gouvernement de ne pas assez protéger le Saint-Père.

On sent la peur dans cet article.

Nous ne savons ce que fera le Pape. Mais il est à croire que s'il juge nécessaire de quitter Rome, ce ne sont pas les adjurations de l'*Opinione* qui l'en empêcheront. Ces prières intéressées seraient plutôt faites pour le déterminer à partir.

Ce qu'il faut conclure des articles de la presse allemande et de la presse italienne, c'est que la question romaine, par un juste retour des choses d'ici-bas, est à la veille d'être posée, et que l'unité italienne est menacée d'un ébranlement, sinon d'une dislocation totale.

M. de Bismarck trouve que la monarchie va trop à gauche. C'est un premier avertissement. Mais est-il temps encore d'enrayer la marche vers la République, comme le désire l'*Opinione*, comme le voudrait peut-être aussi le roi Humbert depuis son voyage à Vienne ? C'est ce dont la situation nous permet de douter.

La circulaire suivante a été adressée aux aux préfets par le ministre de l'agriculture :

Monsieur le préfet,

Au moment de l'année où vient de recommencer la campagne agricole, et où s'effectuent les ensemencements d'automne, première opération de cette campagne, je crois nécessaire de vous adresser de nouvelles instructions sur la marche qu'il me paraît utile d'adopter en ce qui concerne les renseignements que votre préfecture est appelée à fournir à mon administration, tant sur la culture des différents produits agricoles, que sur leur rendement annuel.

Je vous rappellerai que les rapports que vous avez à m'adresser portent sur les cinq périodes suivantes : 1° ensemencements d'automne; 2° semailles de printemps; 3° floraison des grains; 4° évaluation approximative des produits de la récolte; 5° rapport, et enfin 6° état numérique présentant les résultats définitifs de la récolte.

L'intérêt qui s'attache à ce que le public soit rapidement informé de ces résultats ne vous échappera pas. Vous n'ignorez pas les préoccupations du commerce des grains au moment de la moisson, et la facilité avec laquelle il est, en général, disposé à admettre les évaluations hâtives sur le rendement qui peuvent se produire dans le public. Il me semble donc utile de le mettre en garde contre des renseignements incomplets, et qui ont pour conséquence, la plupart du temps d'exercer une influence sur les prix, et c'est contre cette influence qu'il me paraît désirable de prémunir notre commerce. C'est à vous, monsieur le préfet, qu'il appartient de stimuler le zèle et l'activité des agents placés sous vos ordres pour obtenir en temps utile les informations que vous avez à m'adresser.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous indiquer les dates auxquelles je désirerais que vos rapports me parvinssent sur les cinq grandes divisions que j'ai énumérées plus haut :

Ensemencements d'automne, 15 décembre.

Semailles de printemps, 1er mai.

Floraison des grains, 30 juin.

Vous aurez à donner dans ce troisième rapport les quantités d'hectares ensemencés en céréales de toutes sortes.

Le quatrième rapport, présentant les résultats approximatifs de la récolte, devra être fourni immédiatement après la moisson de façon que les renseignements puissent être insérés à l'*Officiel* le 15 août au plus tard, et enfin l'état numérique au 1er novembre, pour que les publications puissent en être faites vers le 15 du même mois.

J'ai décidé que vous m'adresseriez dorénavant, le 1er de chaque mois, un rapport sur les circonstances de toute nature qui ont pu influer, de quelque façon que ce soit, sur les travaux et le développement de la culture pendant le mois qui précède, et l'état des cultures dans la dernière semaine du mois écoulé. Ces rapports mensuels, qui remplaceront les rapports de quinzaine, devront m'être envoyés avec la plus grande régularité.

Recevez, etc.

Le ministre de l'agriculture,
PAUL DEVÈS.

Voici le décret qu'a publié le *Journal officiel* de dimanche matin :

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes ;

Le conseil supérieur de l'instruction publique entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Dans les établissements publics d'instruction secondaire, le vœu des pères de famille sera toujours consulté et suivi en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'enseignement et aux exercices religieux.

Art. 2. — L'instruction religieuse sera donnée par les ministres des différents cultes dans l'intérieur des établissements, en dehors des heures de classe.

Art. 3. — Sont et demeurent abrogées les dispositions contraires au présent décret.

Art. 4. — Le ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 24 décembre 1881.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République :
Le ministre de l'instruction publique et des cultes,
PAUL BERT.

Nous trouvons l'anecdote suivante dans la correspondance parisienne du *Courrier de Bruxelles* :

Je tiens de bonne source que l'affaire Rochefort, qui a si mal tourné pour la politique gambettiste, n'est pas sans avoir causé quelque allégresse à l'Elysée. Il y a quelques jours, M. Grévy dînait avec un de ses vieux amis M. D..., sénateur. Naturellement on causa du procès Roustan, et le sénateur, après avoir avec son important convive, dauné sur le compte du Vitellius des affaires étrangères, raconta un propos tombé, la veille du procès, des lèvres de M. Gambetta. Le chef du grand ministère se croyait assuré, paraît-il, de la condamnation de M. Rochefort, et il aurait même dit que le rédacteur de l'*Intransigeant* ne sortirait par d'affaire à moins de six mois de prison.

« Bon ! bon ! reprit le placide M. Grévy, c'est lui qui n'en a pas pour plus de trois mois. » Et comme le sénateur, un peu étonné de cette explosion d'espérances intimes, lui demandait ce qu'il comptait faire au cas où M. Gambetta serait battu et tomberait à la Chambre : « Ah çà, mon cher ami, repartit le président Grévy, est-ce que vous croyez que je suis de l'autre monde ? Est-ce que vous croyez que je ne sais ni ne comprends ce qui se passe ? Est-ce que vous croyez que je ne n'ai pas mon ministère, moi aussi ? Certes, oui, j'ai mon « grand ministère », qui vaut bien l'autre. Je peux compter sur Chanzy pour la guerre, sur Saint-Vallier pour les affaires étrangères, sur Léon Say pour les finances. Que dites-vous de ces noms-là ? »

Le sénateur D... fut littéralement abasourdi par ces hautes confidences. Il n'a jamais cru au prétendu « repos » constitutionnel de M. Grévy qu'il fréquente assez pour être au courant de ses savantes manœuvres, mais il ne s'attendait pas à trouver son ami le président si sûr de la prochaine culbute de M. Gambetta, et si bien préparé à cette chûte qu'il a déjà la liste de ses futurs ministres.

LETTRES DE PARIS

Paris, 26 décembre.

La polémique continue toujours très-vive dans la presse de gauche sur la question de la révision de la Constitution. La révision est combattue par la droite, par le centre gauche et par quelques membres de la gauche républicaine du Sénat, qui n'ont pas des opinions de revanche à la merci d'une dictature révolutionnaire. Les opportunistes et les radicaux luttent en faveur de la révision, mais ce qu'il y a de singulier dans l'espèce, c'est que les opportunistes font la courte échelle aux radicaux.

Les gambettistes font absolument dans cette question le jeu des partisans de M. Clémenceau et des hommes de l'extrême gauche.

S'il y a, en effet, aujourd'hui quelque chose de certain, s'il est une chose qu'on puisse prévoir à coup sûr comme le retour des saisons et la décrépitude future de l'homme que voyez dans la force de la santé, c'est que la révision partielle amènera la révision totale. Il en sera de la question de la révision comme il en a été de l'amnistie. Le vote de l'amnistie partielle a facilité le vote de l'amnistie totale. Cette thèse, soutenue par le *Parlement* et le *Gaulois*, dans un article de M. Jules Simon, est irréfutable étant données les dispositions et le caractère bien connus des opportunistes.

Dans l'impuissance où ils sont de répondre aux journaux républicains modérés, les opportunistes se taisent ou s'emportent en injures et en violences calculées. Il y a d'ailleurs dans le journal de M. Gambetta un parti pris de faire le silence sur ce que dit et sur ce qu'écrit le journal de M. Jules Simon.

Il est impossible que les arguments présentés par les républicains modérés, conservateurs et libéraux de la nuance de M. Jules Simon et de M. Ribot ne produisent pas une vive impression sur les électeurs sénatoriaux délégués des conseils municipaux des communes rurales. C'est le bon sens, la raison, la logique mis en syllogisme, et je ne puis croire, pour l'honneur de mon pays, que ces arguments ne décideraient pas le succès des antirévisionnistes, s'ils étaient répandus, reproduits, commentés, délayés dans la presse de province de façon à forcer l'attention des délégués ruraux. Malheureusement, le succès des conservateurs est compromis d'une part par leur mollesse, leur inertie, leur inaction et, d'autre part, par des divisions qui se produisent dans certains pays. Je vous édifierai prochainement sur cette situation si regrettable à tant d'égards et sur les dissensions qui se sont élevées entre les différentes nuances du parti conservateur.

Pour aujourd'hui j'ai deux nouvelles à vous donner qui méritent de fixer quelque temps votre attention.

Les attaques contre le général de Miribel, et par suite contre le général Campenon, ministre de la guerre, continuent dans la presse radicale. La campagne est très vivement menée et on commence à se demander si le gouvernement et en particulier si M. Gambetta maintiendra ses résolutions premières et défendra toujours le général de Miribel.

Une nouvelle fort grave à ce sujet nous est donnée ce matin par les journaux de Lyon. Il paraîtrait que des officiers en garnison dans cette ville ont signé collectivement une protestation contre le maintien au ministère de la guerre du général de Miribel comme chef d'état-major. On ajoute que le général de Miribel aurait déclaré que si une enquête n'était pas ordonnée et si on ne sévissait pas contre les officiers promoteurs de cette manifestation contraire à la discipline, il donnerait sa démission.

En l'honneur des fêtes de Noël permettez-moi de vous conter l'anecdote suivante dont je vous garantis l'authenticité.

Quelque temps avant la guerre, M. Jules Grévy était allé plaider plusieurs fois à Metz. A chacun de ses voyages il était descendu chez un avoué de cette ville, qui l'avait fort gracieusement reçu. Par suite de diverses circonstances, cet avoué est tombé, il y a quelques mois, dans une profonde misère. Sa femme alla trouver M. J. Grévy, dans l'espérance qu'il se souviendrait de la bienveillance que cette famille lui avait témoignée. Le président de la République promit son appui. Deux fois cette dame alla le trouver ; enfin il finit par lui offrir comme situation devinez quoi ? Le poste de directrice d'un petit chalet à 15 centimes comme on en trouve sur certaines places à Paris ! — Voilà ce qui peut s'appeler le comble de la charité !

Paris, le 26 décembre 1881.

Les nouvelles de la situation électorale sénatoriale opportuniste, c'est-à dire de la révision selon le cœur de M. Gambetta, continuent à laisser à désirer. Le fameux mouvement va à reculons, même dans les départements parcourus par M. Constans. Je n'en veux pour témoignage que la circulaire de MM. Rigal et Barbey, candidats républicains dans le Tarn, dont l'élasticité révisionniste se résume dans les phrases suivantes, qui peuvent se passer de commentaires :

« L'existence du Sénat est, selon nous, indispensable au fonctionnement régulier de nos institutions.

» Nous n'hésitons pas cependant à reconnaître qu'il est juste de donner à l'élection de ses membres une base plus large, et qu'il est nécessaire de définir plus exactement ses attributions.

« C'est dans ces limites que nous voterions la révision des lois constitutionnelles.

« Défenseurs résolus de la liberté de conscience et des droits de l'Etat, nous chercherions dans la juste application du Concordat les moyens de la protéger. »

Tout le reste est à l'avenant à l'endroit des autres réformes énoncées dans le programme ministériel.

Les tergiversations, les hésitations de la *République française* continuent au surplus à être symptomatiques au point de vue du programme révisionniste. A six jours de distance, elle a passé de la modération au radicalisme le plus pur pour s'appproprier, en fin de compte, le programme intransigeant réclamant la suppression du Sénat. Aussi son langage ne permet-il guère de supposer que le projet de révision tel qu'il figure dans les organes officieux soit définitif.

Tandis que l'on en est encore à agiter dans les cercles parlementaires la question de l'opportunité d'une augmentation de traitement des députés, les conseillers municipaux, en gens pratiques, vont de l'avant. Pour indemnité, pour frais de bureau, voitures, déplacements, etc., ils viennent, dans leur dernière séance, de s'attribuer une somme de 240,000 fr., ce qui alloue à chacun des 80 membres du conseil de la ville des appointements de 3,000 fr. Ce que c'est que de savoir tourner la difficulté.

Le gouvernement ratifiera-t-il le vote de l'assemblée du pavillon de Flore ? On le croit d'autant plus que tous les conseillers opportunistes ont voté pour.

Vous voyez d'ici les conséquences. Il y a France, 400 000 conseillers municipaux environ qui tous vont vouloir s'adjuger des traitemens sous prétexte d'indemnité. Nous voilà donc menacés du fonction-

---

FEUILLETON DU 28 DÉCEMBRE

— 6 —

La Châtaigne

III

SUITE

Pour mon compte, le moment approche où j'aurais épuisé tous les moyens de conserver Navah au *Barillet*. Or il ne faut pas pas qu'elle s'éloigne, car, elle partie, je serais plus embarrassé encore que je ne le suis pour tenir une promesse que j'ai faite jadis à ma mère, bien imprudemment, je le reconnais. A sa demande instante, je lui ai juré, la dernière fois que je l'ai embrassée, de veiller sur l'avenir de Navah comme si elle était ma sœur et de la marier. De la marier ! Elle y tenait ; de peur que je n'oublie l'engagement verbal que j'avais pris envers elle à cet égard, elle me l'a rappelé dans une lettre que, sentant la mort approcher, elle m'écrivit en grand mystère de sa propre main.

Navah l'ignore absolument. J'aime à croire que si, même, elle s'en doutait, elle m'aiderait un peu ; au lieu de cela, non seulement elle ne s'y prête pas, mais son attitude est décourageante. J'en ai dit assez pour que ma bonne foi ne soit suspecte à personne. Je porte à Navah l'intérêt le plus affectueux, j'ai pour elle la tendresse d'un ami, tranchons le mot, d'un véritable frère. Est-ce qu'il est possible de la voir, de l'approcher, d'être admis dans son intimité sans éprouver les sentiments d'attachement qu'elle inspire tout naturellement, avec la même simplicité et la même puissance d'extansion qu'une fleur qui répand son parfum? Donc, c'est autant en vue de satisfaire ma propre affection que d'accomplir le dernier désir de ma mère, que je m'ingénie à lui chercher un mari. Eh bien, je ne sais plus de quel bois faire flèche. Il n'y a qu'elle pour ne pas comprendre que rien n'est plus indispensable et que le moment est opportun. Ne l'ai-je pas entendue alors que, faisant mes efforts pour l'empêcher de quitter le *Barillet* après mon retour, je trainais les choses en longueur, afin d'avoir le temps de lui offrir des partis, m'exposer naïvement, sans penser à mal, qu'elle allait étudier les annonces des journaux de Genève et se présenter à une des agences qui y existent, afin d'entrer en rapports avec une famille en quête d'une institutrice. Navah se faire inscrire dans une agence, comme une domestique dans un bureau de placement ! Je ne puis exprimer ce que j'ai ressenti quand elle m'a fait part de cette belle détermination ; c'est un déchirement intérieur, une répulsion tellement forte, que j'ai pâli. Elle s'en est aperçue et a paru fort surprise. Quoi de plus naturel, en effet ? elle a besoin d'une place, elle la cherche où elle a chance de la trouver...

L'innocence a de ces arguments qui confondent l'expérience, hélas ! et la font rougir. De mon côté, j'hésitais à ébranler sa foi, si touchante dans sa candeur ; je me souciais moins encore de l'effrayer.

— Mais, Navah, objectai-je timidement, il ne faut pas accepter avec légèreté les emplois de ce genre ; qui sait où vous pourriez tomber, et si seulement vous seriez en sûreté.

Elle m'a regardé. La chère enfant ne comprenait pas, c'était visible; mais elle sait que je l'affectionne sincèrement et que, pour lui avoir parlé ainsi, j'ai dû entrevoir quelque danger possible. Ce n'est évidemment que par suite de cette persuasion qu'elle a condescendu jusqu'à s'arrêter à une objection aussi peu sérieuse.

— Qu'aurais je à redouter ? me dit-elle. Croyez-vous que ce sera seulement sur une annonce de journal que je me déciderai ? ou même sur des renseignements que j'aurais provoqués ? Elle hocha la tête d'un air grave. Non, non, continua-t-elle, j'ai mieux que cela. Je sais à qui je dois demander conseil, et ceux que je reçois ne me trompent pas.

Ce fut à mon tour de la considérer avec étonnement.

— Oui, monsieur Pépé, répéta-t-elle gentiment, je sais à qui demander conseil, et ceux que je reçois ne me trompent pas, car je m'adresse au soutien des abandonnés et des faibles, au bon Dieu.

Je le répète, l'innocence a des arguments qui déconcertent. Ce n'est pas moi qui chercherai jamais à attaquer une confiance si sainte, lors même que, sans être incrédule, je penserais que réclamer à chaque instant pour nos petites affaires individuelles de ce monde l'intervention du Maître souverain de l'univers peut, en y réfléchissant bien, n'être pas sans péril.

Cette grosse question n'est pas à sa place ici : j'écris une relation non un traité de philosophie. Tant il y a, que je préférai de beaucoup, sans entamer avec Navah une discussion qui n'aurait abouti à rien de bon pour aucun de nous, me déclarer satisfait, sauf à placer sur mon nez mes meilleures lunettes quand il s'agirait d'un emploi pour elle.

J'usai pour la retenir de tous les petites ressources à ma disposition : j'avais besoin d'elle, qui, investie de fonctions où mes intérêts étaient engagés, ne voudrait pas les compromettre par un départ prématuré. Je revenais toucher barre au *Barillet*, uniquement à cause de la perte cruelle que j'avais faite, mais mon intention n'était nullement d'y résider encore. J'avais auparavant à courir à droite, à gauche, je ne sais où ; ne consentirait-elle pas à me rendre le service de continuer à garder la propriété, avec la vieille et excellente Jeannette, jusqu'à ce que je fusse en mesure de prendre directement en main les rênes de l'administration ?

Je ne la décidai pas sans peine, à cause des scrupules de sa délicatesse. Grâce au ciel, elle est la franchise même, et elle n'hésita pas à me les confier simplement, saintement, pourrais-je dire, comme elle fait toute chose. En conséquence, nous réglâmes promptement le différend. J'obtins qu'elle m'accorderait jusqu'à la fin de mon deuil, soit environ deux ans.

J'arrive à la complication. Je suis amoureux, et je n'attendais pour me marier que l'expiration de la période de grand deuil; elle est achevée depuis deux mois. J'ai hâte de sceller mon bonheur par le plus doux des ciments de ce monde: l'union avec celle que j'adore. D'autre part, je tiens essentiellement à passer au *Barillet* ma lune de miel, attendu que ce petit endroit est, à mon avis, délicieux, et qu'il me semble que je serai doublement heureux en y savourant les inexprimables ravissements des premiers jours de mon mariage.

D'après mes calculs, il me faut deux mois, trois peut-être (c'est la limite extrême que mon impatience admette), pour préparer ma maisonnette à l'honneur qui l'attend et la rendre digne de recevoir ma bien-aimée. Ce terme passé, et Dieu sait que j'en active la venue de mes vœux les plus ardents, que faire de Navah si elle n'est pas mariée ?

Eh bien, ce qui me désole, c'est qu'elle n'aide en rien mes consciencieux efforts. Et cependant je lui donne l'exemple; que pourrais-je faire de mieux ? L'annonce de mon mariage prochain est une des premières choses que je lui aie dites, il y a des mois qu'elle le sait.

Cette confidence ne paraît pas lui avoir inspiré la pensée de m'imiter. Elle m'a félicité cordialement et s'est empressée de me rendre un signalé service, qu'elle me continue depuis avec la même abnégation ; il consiste à m'écouter parler de ma future, de celle qui remplit mon cœur au point qu'il déborde. Elle est bonne fille, Navah.

En sa qualité de femme, elle comprend instinctivement qu'un homme tendrement épris a besoin de s'épancher, et elle écoute, elle écoute...

C'est surtout le soir, quand la nuit est tombée, que je suis particulièrement expansif. Ce n'est pas par suite des exigences d'un tempérament poétique ; je suis désœuvré, voilà tout. Et puis, ayant passé la journée soit à me promener à cheval, soit à pêcher, soit à marcher, il se trouve que j'ai exercé tous mes membres, sauf la langue ; elle reprend ses droits. Nous sommes seuls dans le petit salon, les fenêtres ouvertes, ou cachés sous la verdure de la vérandah ; moi, je suis dans un fauteuil, Navah travaille à la lueur de la lampe. Je ne sais comment l'entretient vient naturellement sur Mme Pépé, c'est ainsi qu'elle l'appelle déjà, et je pars à fond de train, comme un étalon qui sent l'éperon pour la première fois. Souvent elle ne m'interrompt pas, elle se borne à me donner la réplique ; mais il lui arrive aussi de sourire de mon enthousiasme. Dans les grandes occasions, elle va jusqu'à me décocher d'innocentes malices. En un mot, elle est heureuse de mon bonheur et me le témoigne en toute occasion.

Cela étant, je me demande comment il se fait que ce qui lui paraît bon pour moi, elle ne le reconnaisse pas également désirable pour elle-même.

J'aimerais mieux qu'elle manifestât contre l'institution du mariage une répulsion bien marquée. Je n'y comprendrais rien, étant donnés son caractère et l'élévation de son esprit. Au moins je saurais à quoi m'en tenir, et après, tout, cette manière de voir serait autorisée par les plaidoyers de tel grand écrivain que je pourrais citer. Non. Elle n'a pas même de répugnance. Elle se marierait volontiers, pourvu qu'un parti convenable.. Oui, je sais ; naïf que je suis, j'ai été pris à cette réponse, si bien que remplir l'engagement contracté envers ma mère m'a un instant semblé la chose du monde la plus facile. J'en suis revenu, mais pour cela il a fallu faire le voyage. Pardon, la métaphore m'emporte ; je veux dire tout prosaïquement commettre la bevue. Voici ce qui m'est arrivé.

IV

Un matin, il n'y avait pas une semaine que j'étais au *Barillet*, je reçus par la poste une petite lettre par laquelle le notaire voisin me demandait de vouloir bien lui faire l'honneur de passer à son étude le jour qui serait à ma convenance. J'y allait aussitôt.

Le digne homme, un praticien respectable, universellement considéré dans le pays, où il exerce depuis quelque trente ans, commença par s'excuser de sa démarche.

Il voulait venir chez-moi, mais une considération l'avait arrêté : la crainte que Mlle Navah, au sujet de laquelle il désirait m'entretenir, ne soupçonnât en le voyant ce qui l'amenait. Or les convenances, la délicatesse surtout imposaient une discrétion et une réserve complètes à son égard.

Il me dit alors que ma mère l'avait honoré de son amitié et s'était, à plusieurs reprises, ouverte à lui sur un sujet qui la préoccupait depuis longtemps